



Conseil économique et social

Distr. générale
12 juillet 2000
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2000

18-20 septembre 2000

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

**De la deuxième session ordinaire de 2000
du Conseil d'administration, qui se tiendra
au Siège de l'Organisation des Nations Unies
du 18 au 20 septembre 2000**

Résumé

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration. On trouvera en annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux pour cette session.

Ordre du jour provisoire annoté

- Point 1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale**
- Point 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux**
- Point 3. Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF**
 - a) Recommandations relatives aux programmes de pays**
 - b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources**
- Point 4. Questions concernant la santé**
 - a) Aperçu des initiatives et partenariats institués récemment en matière d'immunisation : rapport oral**
 - b) Recommandations en vue de la poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l'éradication de la poliomyélite et de la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises »**
 - c) Alliance mondiale pour la vaccination : rapport oral**
- Point 5. Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral**
- Point 6. Plan financier à moyen terme pour la période 2000-2003**
- Point 7. Mise en oeuvre de la modification du système d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources : rapport oral**
- Point 8. Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999**
- Point 9. Rapport sur les activités de vérification interne des comptes**
- Point 10. Programme de travail pour 2001**
- Point 11. Questions diverses**
- Point 12. Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration**

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2000/14]

L'ordre du jour provisoire, qui a été présenté au Bureau (CF/EB/2000/041 du 30 juin 2000), a été établi conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, compte tenu en particulier du programme de travail pour 2000 adopté par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire en septembre 1999 (E/ICEF/1999/7/Rev.1, décision 1999/19). On trouvera en annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux.

Des décisions seront adoptées à la fin de l'examen de chaque point de l'ordre du jour. Néanmoins, si besoin est, les membres du Conseil pourront consacrer le temps nécessaire à des consultations officieuses sur tous les projets de décision en suspens.

3. Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF

a) Recommandations relatives aux programmes de pays

[Pour suite à donner]

Au total, 35 recommandations relatives à des programmes de pays ont été soumises pour approbation au Conseil d'administration. Conformément à la décision 1995/8 (E/ICEF/1995/9/Rev.1), 17 de ces recommandations sont des additifs aux notes de pays que le Conseil a examinées à sa première session ordinaire de 2000. Toujours conformément à cette décision, ces recommandations seront approuvées dans le cadre de la procédure dite d'approbation tacite, et les membres du Conseil qui souhaitent que tel ou tel programme de pays soit soumis au Conseil pour examen sont priés d'en informer le secrétariat par écrit avant le 1er septembre 2000.

Les 17 recommandations susmentionnées ont été regroupées par région comme suit : Afrique de l'Est et Afrique australe – Rwanda, Swaziland et Ouganda (E/ICEF/2000/P/L.1/Add.1–E/ICEF/2000/P/L.2/Add.1 et E/ICEF/2000/P/L.3/Add.1); Afrique de l'Ouest et Afrique centrale – Burkina Faso, Tchad et Ghana (E/ICEF/2000/P/L.4/Add.1–E/ICEF/2000/P/L.5/Add.1 et E/ICEF/2000/P/L.6/Add.1); Amériques et Caraïbes – Guyana et Pérou (E/ICEF/2000/P/L.7/Add.1 et E/ICEF/2000/P/L.8/Add.1); Asie de l'Est et Pacifique – Cambodge, Chine, Indonésie, Myanmar et Viet Nam (E/ICEF/2000/P/L.9/Add.1– E/ICEF/2000/P/L.10/Add.1, E/ICEF/2000/P/L.11/Add.1, E/ICEF/2000/P/L.12/Add.1 et E/ICEF/2000/P/L.13/Add.1; Asie du Sud – Bangladesh (E/ICEF/2000/P/L.14/Add.1); et Europe centrale et orientale, Communauté d'États indépendants et États baltes – Albanie, Géorgie et Turquie (E/ICEF/2000/P/L.15/Add.1 – E/ICEF/2000/P/L.16/Add.1 et E/ICEF/2000/P/L.17/ Add.1).

Les 18 autres recommandations relatives à des programmes de pays qui ont été soumises pour approbation au Conseil concernent des projets de courte durée ou hors programme. Les recommandations portent sur : le Burundi, l'Érythrée, Madagascar, Maurice, la Somalie, le Congo, le Libéria, le Brésil, la Colombie, le Honduras, la République populaire démocratique de Corée, le Timor oriental, l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, l'Oman, la République arabe syrienne, les enfants et les femmes palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza (E/ICEF/2000/P/L.28 à E/ICEF/2000/P/L.45).

b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources

[Pour suite à donner – E/ICEF/2000/P/L.46]

Le Conseil d'administration est prié d'allouer des fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources lorsque le montant alloué à un programme de pays approuvé ne permet pas d'assurer son financement pendant la durée prévue du fait des niveaux de planification révisés aux fins de la répartition au titre de la masse commune des ressources.

Le document de synthèse E/ICEF/2000/P/L.27 résume les recommandations de 2000 relatives aux propositions de prélèvement sur la masse commune des ressources et autres ressources.

4. Questions concernant la santé

a) Aperçu des initiatives et partenariats institués récemment en matière d'immunisation : rapport oral

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera les initiatives et partenariats institués récemment en matière d'immunisation (Initiative « Vaccins hors devises », Rotary International, Alliance mondiale pour la vaccination), leurs relations réciproques et leurs complémentarités.

b) Recommandations en vue de la poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l'éradication de la poliomyélite et de la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises ».

[Pour suite à donner – E/ICEF/2000/P/L.47]

Le Conseil exécutif sera prié d'approuver la poursuite du programme de coopération avec le programme PolioPlus de Rotary International et la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises ».

c) Alliance mondiale pour la vaccination : rapport oral

Le secrétariat rendra compte des faits nouveaux survenus en ce qui concerne l'Alliance mondiale pour la vaccination.

5. Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral

À sa troisième session ordinaire en septembre 1995, le Conseil d'administration a décidé que le rapport du Conseil économique et social ferait l'objet d'une présentation orale à la première session qu'il tiendrait après la session de fond du Conseil, un rapport écrit plus étoffé lui étant présenté lors de sa première session ordinaire de l'année suivante (E/ICEF/1995/9/Rev.1, par. 470). Le rapport oral est axé sur les conclusions et le suivi de la session de fond de 2000 du Conseil intéressant l'UNICEF.

6. Plan financier à moyen terme pour la période 2000-2003

[Pour suite à donner – E/ICEF/2000/AB/L.5]

Conformément à sa décision 1990/1 (E/ICEF/1990/13), dans laquelle il a décidé d'examiner le plan financier à moyen terme tous les ans. Le Conseil est saisi pour approbation du plan financier pour la période 2000-2003, dont la validité a été affirmée jusqu'à la fin de 2001 (E/ICEF/2000/8 (Part I), décision 2000/3).

7. Mise en œuvre de la modification du système d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources : rapport oral

À la deuxième session ordinaire du Conseil en septembre 1999, il a été décidé que le secrétariat rendrait compte oralement de la mise en œuvre de la décision 1997/18 sur la modification du système d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources (E/ICEF/1999/7/Rev.1, par. 503) à la session présente.

8. Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

[(Pour information – E/ICEF/2000/AB/L.6)]

Le Conseil d'administration sera saisi pour examen du rapport financier de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999.

9. Rapport sur les activités de vérification interne des comptes

[Pour information – E/ICEF/2000/AB/L.7]

Ce rapport donne suite à la proposition faite par la Directrice générale lors de la deuxième session ordinaire de 1997 du Conseil de lui présenter tous les ans un rapport sur les activités de vérification interne des comptes.

10. Programme de travail pour 2001

[Pour suite à donner – E/ICEF/2000/15]

Le Conseil d'administration examinera les questions qu'il devra aborder à ses sessions de 2001 et son programme de travail, y compris la répartition des points de l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

11. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil pourra examiner toutes les questions qu'il juge opportunes et appropriées.

**12. Clôture de la session : observations de la Directrice générale
et du Président du Conseil d'administration**

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration formuleront des observations finales avant la clôture de la session.

Annexe

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration, 18-20 septembre 2000*

Lundi 18 septembre

Matin	<i>Point 1</i>	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	<i>Point 2</i>	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	<i>Point 3</i>	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF : <ul style="list-style-type: none"> a) Recommandations relatives aux programmes de pays; b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources.
Après-midi	<i>Point 3</i>	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF (<i>suite</i>)

Mardi 19 septembre

Matin	<i>Point 3</i>	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF (<i>suite</i>)
	<i>Point 4</i>	Questions concernant la santé : <ul style="list-style-type: none"> a) Aperçu des initiatives et partenariats institués récemment en matière d'immunisation : rapport oral; b) Recommandations en vue de la poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l'éradication de la poliomyélite et la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises »; c) Alliance mondiale pour la vaccination : rapport oral.
	<i>Point 5</i>	Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral
Après-midi	<i>Point 6</i>	Plan financier à moyen terme pour la période 2000-2003

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier des travaux en conséquence.

Point 7 Mise en œuvre de la modification du système d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources : rapport oral

Mercredi 20 septembre

Matin *Point 8* Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

Point 9 Rapport sur les activités de vérification interne des comptes

Après-midi *Point 10* Programme de travail pour 2001

Point 11 Questions diverses

Point 12 Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration
